

EVOLUTION DE L'INFLUENCE DES ETATS-UNIS AU MAROC

Raisons

Mémoire de géopolitique
du commandant Sylvain Sécherre
dans le cadre du séminaire « Géopolitique du Maghreb »

Directeur : M Bassam Tahhan

Mars 2006

FICHE DOCUMENTAIRE

- 1 Evolution de l'influence des Etats-Unis au Maroc. Raisons.
- 2 2006_memoire_geop_evolution influence des Etats-Unis au Maroc_Secherre
- 3 Commandant, armée de Terre, SECHERRE Sylvain, France
- 4 22 mars 2006
- 5 Division A, groupe A6
- 6 Mémoire de géopolitique
- 7 Pays dépourvu de ressource pétrolière, le Maroc a conclu récemment un accord de libre échange avec les Etats-Unis, partie visible des nouvelles relations entre les deux pays. Après avoir étudié quelques caractéristiques marocaines, et mis en lumière l'influence américaine ainsi que l'opposition des marocains à celle-ci, ce mémoire tente d'analyser pourquoi les Etats-Unis s'investissent dans ce pays. Il en ressort que l'Amérique applique au Maroc une politique plus globale visant à stabiliser une région riche en ressources pétrolières. D'autre part, le Maroc est géographiquement bien situé sur le continent pour faciliter d'éventuelles interventions militaires.
- 8 Maroc, Etats-Unis, pétrole, présence militaire, Sahara Occidental, Front Polisario, islamiste, économie, PJD, GSPC, Grand Moyen Orient

Evolution de l'influence des Etats-Unis au Maroc
Raisons

SOMMAIRE

PREMIERE PARTIE : UNE PRESENCE AVEREE

Eléments caractéristiques du Maroc

Liens Maroc – Etats-Unis

L'opposition marocaine

DEUXIEME PARTIE : ANALYSE

Le projet américain de Grand Moyen Orient

Influence militaire américaine en Afrique

Adaptation des FAR aux standards otaniens ?

Concurrence Chine, Europe, Etats-Unis en Afrique

INTRODUCTION

Les grands bouleversements qui ont suivis la chute du mur de Berlin ne se sont pas arrêtés à l'Europe et au Moyen Orient. La suprématie américaine s'est affirmée sur le grand vide laissé par la chute de l'ex-URSS, et si la Russie joue encore dans la cours des grands, la Chine lui vole de plus en plus la vedette sur la scène internationale, sans bruit mais sans se cacher, notamment en Afrique où la découverte récente de gisements pétroliers attise de nombreuses convoitises. Décidés à contrer le géant asiatique dans sa quête d'énergie, et soucieux de diversifier ses sources, les Etats-Unis s'intéressent maintenant à l'Afrique subsaharienne et à certains pays du Maghreb. Le Maroc n'est pas encore un producteur de pétrole et il n'est d'ailleurs pas sûr qu'il le devienne un jour. Pourtant la signature récente¹ d'un accord de libre échange entre les deux pays montre que les Etats-Unis modifient leurs relations avec le royaume chérifien, restées jusqu'alors empreintes de distances. Les attentats du 11 septembre ont donné un véritable coup d'accélérateur à l'implication américaine au Maroc, comme ailleurs en Afrique.

Le présent mémoire va s'attacher, dans une première partie, à mettre en évidence l'évolution de l'implication américaine au Maroc en considérant les perspectives offertes par l'ALE et en exposant la politique américaine en matière de présence militaire dans ce pays. Ces deux points seront précédés par un rappel des principaux éléments caractéristiques du Maroc utiles à l'examen. Cette même partie va également chercher à identifier et comprendre l'opposition croissante de certains Marocains à cette implication américaine. La deuxième partie va tenter d'analyser, en prenant en compte la première partie, les raisons qui poussent les Etats-Unis à modifier leur influence sur le royaume de Mohammed VI. Nous verrons notamment pourquoi les Etats-Unis n'ont pas le droit à l'erreur dans leur politique marocaine.

¹ Entrée en vigueur 1^o janvier 2006.

CONSTATS

Ce n'est pas sans raisons qu'une nation comme les Etats-Unis d'Amérique décide de modifier sa politique étrangère vis-à-vis d'un pays. Les attentas du 11 septembre semblent avoir changé l'intérêt des Américains vis-à-vis du Maghreb, comme le note Dorothee Schmid de l'Institut Français des Relations Internationales « *auparavant, les Américains tenaient le régime algérien en quarantaine, voyait avec une forte hostilité le régime libyen, et manifestait de l'indifférence pour la Tunisie, la timide cordialité avec le Maroc étant pleine de distances. Depuis le 11 septembre, le Moyen Orient élargi jusqu'au Maroc est passé au cœur des préoccupations de l'administration Bush. La montée en puissance de l'islam politique en Algérie ou au Maroc inquiète, la prolifération nucléaire de la Libye angoisse, ...* »².

Le Maroc a, au sein du Maghreb, des caractéristiques uniques liées à son régime, sa religion, sa position géographique, ou encore son économie. Elles font du Maroc un centre d'intérêt particulier, justifiant en partie la primauté des aides³ des Etats-Unis et de l'Union Européenne dans le cadre des accords de Barcelone. Pourtant le Maroc est le troisième pays en termes de population parmi ceux concernés par le processus de Barcelone. Un rappel de ces caractéristiques facilitera l'analyse menée en deuxième partie.

Par ailleurs, il faut en toute logique mettre en lumière de quelle façon les Etats-Unis établissent leur présence et leur influence au Maroc et comment elles évoluent.

1 ELEMENTS CARACTERISTIQUES DU MAROC.

Quelques éléments majeurs sont à prendre en considération dans le cadre de cette étude. Tout d'abord l'influence religieuse, en pleine évolution au Maroc, et qui menace le mouvement d'ouverture démocratique engagé par le Roi. Ensuite le problème du Sahara Occidental non résolu et potentiellement source de troubles avec son voisin algérien, dans un contexte de conquête de la suprématie régionale. Le pétrole semble se refuser au Maroc qui pourtant aurait bien besoin d'une telle manne, et qui voit ses voisins immédiats en bénéficiant. L'économie particulière du Maroc explique également l'implication américaine dans ce pays. D'autre part, la géographie du pays lui offre un positionnement militairement stratégique. Enfin, les Forces Armées Royales sont une source de stabilité du régime du fait de la corruption tolérée de ses officiers.

² Source http://www.cafe-geo.net/cape2/article.php3?id_article=566

³ *Jeune Afrique / L'intelligent*, n°2343

1.1 L'islam au Maroc :

Le Maroc possède une caractéristique unique dans le monde musulman, toutes confessions confondues, en la personne de son leader, le sultan devenu roi juste après l'indépendance de 1956. Il possède vis-à-vis de son peuple une légitimité incontestable puisqu'il est de la descendance de Prophète en ligne directe. C'est le *Sharifisme*. Cette source de pouvoir a été établie par les Sa'adiens (1509-1659)⁴. C'est sur ce principe que les Alaouites, grâce à Mulay al Rachid vers 1666, prennent les rennes du pays. Cette particularité permet encore de nos jours au roi du Maroc de revendiquer le titre de « commandeur des croyants ». De fait, sa légitimité ne se limiterait pas au seul Maroc, mais concernerait tous les musulmans du monde, sans se limiter aux seuls peuples arabes. Par là il transcenderait les visions islamistes d'un monde arabe uni par une religion musulmane à tendance ultra rigoriste wahhabite, dans lequel l'Arabie Saoudite donnerait le la. C'est ainsi que le mouvement panarabe, déjà bien affaibli par ses dissensions internes, pourrait perdre son principal moteur, l'islam n'étant pas sa caractéristique exclusive. Cependant, force est de constater que cette légitimité revendiquée par le Roi n'est pas ostensible. Le monde musulman, profondément divisé ne semble pas prêt à reconnaître un chef religieux unique.

Reste que la tendance islamiste, dans le sens du professeur Abdessamad Dialmy⁵, marque une avancée remarquable lors des élections de 2002, limitée par quelques irrégularités électorales⁶, et par la volonté du Parti de la Justice et du Développement (PJD) de ne pas se présenter dans toutes les circonscriptions afin d'éviter un « véritable raz de marée »⁷. Le phénomène islamique au Maroc est issu d'une certaine tolérance du roi Hassan II qui y voyait un moyen de contrer la gauche, alors que lui s'occupait de reprendre l'armée en main suite aux attentats sur sa personne. La tendance islamiste s'est nourrie des insuffisances sociales du gouvernement et a pris de l'ampleur, ce qui a permis aux deux principaux partis politiques à sensibilité islamique de prendre de l'importance. Le PJD s'affiche comme un parti modéré ne remettant pas en cause la légitimité du roi, mais demandant l'application de la loi islamique. Mais derrière un discours

⁴ Source Alain ANTIL, « le Royaume du Maroc et sa politique envers l'Afrique sub-saharienne », étude de l'Institut Français des Relations Internationales (IFRI), novembre 2003.

⁵ Professeur à l'université de Fès : « Par islamisme, nous entendons tout mouvement social basé sur l'exploitation de l'islam à des fins politiques et qui, plus précisément, tente d'exercer le pouvoir au nom de la religion seule [...]. Les islamistes sont des gens obsédés par le pouvoir politique ; ce sont soit des militants déçus issus de la gauche et/ou du panarabisme, soit des membres de confréries qui ne se contentent plus de l'apolitisme du soufi et de son indifférence au pouvoir ».

⁶ Dalle Ignace, *Les trois rois*, p 672.

⁷ *op. cit.* étude IFRI.

apaisant, le PJD vise clairement l' « *affrontement entre croyants et non croyants* »⁸. L'autre parti, Al-Adl wa al-Ihsane (Justice et bienfaisance), affiche plus clairement ses intentions. Son dirigeant, Abdesslam Yassine apparaît comme un véritable gourou mystique⁹ et « *entend abolir tous les partis politiques et faire disparaître la pluralité culturelle* » afin « *d'en finir avec cette société impie et ignorante* »¹⁰. Cependant Yassine est en fin de vie et la question de son remplacement se pose tant ses lieutenants promettent d'être plus rigoriste encore. Ce parti semble avoir une grande audience au sein de la population marocaine.

Les islamistes ont pris soin d'agir en profondeur sur la population estudiantine sans rencontrer de réelle opposition du pouvoir, ou du corps enseignant. Enfin, il faut noter l'influence de l'Arabie Saoudite au Maroc, concrétisée entre autres par le financement de mosquées.

Au final, l'influence islamiste est telle que Mohammed Tozi¹¹ estime que les deux partis pourraient obtenir jusqu'à 30% des voix lors d'une élection réellement libre, battant ainsi l'Istiqlal et l'USFP réunis. Dans ce contexte, il est clair que les élections de 2007 seront un rendez-vous majeur pour le Maroc. L'action du roi sera déterminante. En précipitant la réforme de la *moudawana*¹², et en offrant aux femmes un statut moderne, au grand damne des islamistes mis ainsi sur la défensive, il a déjà montré dans quelle voie il entend diriger le Maroc.

1.2 Le Sahara Occidental :

Parler du Maroc revient inmanquablement à évoquer le dossier du Sahara Occidental. Cette ancienne colonie espagnole, promise à l'autodétermination en 1966¹³ et objet de revendications marocaines en 1950 et 1974, est scindée en deux parties par le traité de Madrid du 14 novembre 1975, une partie revenant à la Mauritanie, l'autre au Maroc. Né en 1973 de la résistance à l'occupant espagnol, le Front Polisario refuse l'accord, crée la République Arabe Sahraoui Démocratique (RASD) le 27 février 1976, obtient militairement le retrait de la Mauritanie en 1979, et bénéficie du soutien concurrent de la Libye et de l'Algérie. Il obtient contre le Maroc des victoires militaires comme à Guelta Zemmour en octobre 1981, contraignant l'état chérifien à construire dès 1980 un mur de séparation de 2500 km et à maintenir une forte

⁸ Saïd Lakhal : « *le PJD est beaucoup plus hypocrite qu'Al-Adl wa al-Ihsane [...] Le PJD entend abolir le pluralisme politique, toute pensée démocratique et, surtout, lutter sans merci contre toute pensée laïque, considérée comme ennemie de l'islam* », in *Les trois rois* p700 et 701.

⁹ Saïd Lakhal.

¹⁰ *Les trois rois*, p703

¹¹ *Les trois rois*, p706

¹² Code du statut personnel

¹³ Suivant une procédure sous contrôle de l'ONU.

présence militaire au sud, coûtant un million de dollars par jour suivant les estimations¹⁴. Du fait de l'aide américaine au Maroc¹⁵, la situation se stabilise et les relations diplomatiques entre l'Algérie et le Maroc reprennent en 1988. Pour autant les Etats-Unis ne reconnaissent pas la souveraineté marocaine sur ce territoire et se contentent de réaffirmer le droit à l'autodétermination en appuyant la proposition de referendum du Secrétaire Général de l'ONU de 1988, ce afin de ne pas compromettre ses intérêts en Algérie et en Libye. La résolution 690 du conseil de sécurité de l'ONU conduit à un cesse le feu. Depuis, le Front Polisario libère les prisonniers marocains au compte gouttes. Le 18 août 2005 les 404 derniers détenus marocains furent libérés après une forte implication des Etats-Unis. Il faut noter que les conditions de détention de ces prisonniers ont profondément desservi la cause indépendantiste¹⁶.

L'Algérie est actuellement le principal soutien du Front Polisario. Par ailleurs la tendance internationale est plutôt au soutien du droit à l'autodétermination de l'ONU. Cependant, on note l'attitude réservée de la France qui pratique sur ce dossier la politique du silence. Premier partenaire économique du Maroc, la France conserve d'excellents rapports avec lui et ne saurait risquer de provoquer des tensions. En revanche, les Etats-Unis n'hésitent pas à bousculer l'état chérifien, ami fidèle, et recherchent activement une solution¹⁷.

D'après un officier supérieur français ayant récemment servi au sein de la MINURSO, le bras armé du Front Polisario reste toutefois puissamment équipé et constitue une menace toujours réelle pour le Maroc. Cependant, en l'absence du soutien matériel de l'ex-URSS, les matériels majeurs vieillissent et deviennent inapte au combat faute de pièce de rechange. Par ailleurs la population sahraouie est divisée et certaines voix s'élèvent pour dénoncer le régime du Polisario comme ces chefs de tribus sahraoui venus témoigner en France en novembre 2003¹⁸. La population sahraouie présente au Sahara Occidental serait favorable au projet marocain visant à faire de ce territoire une région autonome sous tutelle marocaine, dans le cadre plus général de la régionalisation entamée au Maroc¹⁹. Par ce biais, le Maroc semble avoir trouvé un compromis permettant d'accorder au sahraouis une certaine indépendance sous tutelle marocaine.

¹⁴ Source http://www.wsws.org/francais/News/2001/avril01/14mars01_sahara.shtml

¹⁵ Accord militaire de 1982 entre le Maroc en les Etats-Unis.

¹⁶ « *En avril 2003, la Fondation France Libertés, présidée par Danielle Mitterrand, la veuve de l'ancien président de la République française, qu'on savait entièrement acquise à la cause de l'autodétermination du peuple sahraoui, publiait un rapport accablant sur les camps de prisonniers de Tindouf et Rabouni, et décidait de suspendre son aide au Polisario* » : in *Jeune Afrique/l'Intelligent* n°2329 du 28 août 2005.

¹⁷ Echec du plan Becker de 2003

¹⁸ Source <http://www.yabiladi.com/article-interviews-14.html>

¹⁹ Dialogue avec des officiers marocains.

1.3 Le pétrole et le Maroc :

L'absence de pétrole au Maroc est une source de frustration d'autant plus vive que les pays voisins sont exportateurs producteurs d'or noir. La Mauritanie, un des pays le plus pauvre de la planète et opposant du Maroc sur le dossier du Sahara Occidental, vient récemment de mettre en production son site de Chinguetti ce qui devrait lui rapporter 200 millions de dollars pour cette année²⁰. D'autres exploitations, notamment off-shore, accroîtront encore les revenus de ce pays. L'autre voisin du Maroc, l'Algérie, connaît également une croissance de sa production pétrolière. Un peu plus loin la Libye connaît également ce sort enviable. Pourtant, au Maroc, le site de Talsint fût très prometteur et certain y voyait un nouveau golf du Mexique. Cependant, une étude approfondie montra clairement qu'il n'y avait pas de pétrole dans cette région d'Errachidia²¹. Reste les recherches en cours au large des côtes du Sahara Occidental, ce qui ne peut qu'accroître l'importance de ce territoire.

Entouré de pays producteur, et en l'absence d'autre source d'énergie, le Maroc doit donc importer la totalité du pétrole dont il a besoin. Or les besoins s'accroissent avec l'industrialisation et les prix du baril flambent. Au Maroc le pétrole est subventionné par l'Etat. La hausse du prix du baril pourrait avoir engendré un déficit de 5,2 milliards de dirhams d'après Fathallah Oualalou en 2005, ce qui grève considérablement le budget du Maroc. L'augmentation du prix à la pompe engendrera une baisse peu souhaitable du pouvoir d'achat des Marocains.

1.4 L'économie marocaine :

Du point de vue économique, le Maroc est dans « une situation délicate »²². L'étude citée en bas de page nous offre quelques éléments mettant en lumière la dépendance du Royaume envers la pluviométrie. L'agriculture occupe 40% de la population active bien qu'elle ne représente que 14,8% du PIB. « *Les principales productions sont les céréales (le blé, orge), le maïs, la pomme de terre, etc. Le Maroc est aussi un grand producteur d'agrumes, dont 940 000T d'oranges, principalement destinées à l'exportation avec les légumes d'hivers.* »²³. La faiblesse des précipitations de la dernière décade a donc limité le pouvoir d'achat de cette partie de la population. Par ailleurs, l'accession aux marchés étrangers ne peut se faire sans contreparties dangereuses pour l'économie marocaine. A ce sujet l'étude cite Abdelaziz Barrouhi²⁴ : « *confrontée au défi de l'entrée dans la zone de libre-échange avec l'Union*

²⁰ Source AFP 02 février 06

²¹ Source : www.maroc-hebdo.press.ma

²² *op. cit.* étude IFRI de novembre 2003

²³ Source http://www.amnesty.be/article.php3?id_article=594

²⁴ In *L'intelligent Jeune Afrique* du 22/05/2001

Européenne prévue pour 2010, l'économie marocaine reste handicapée par la faiblesse qualitative et quantitative du tissu industriel et tertiaire. Le système productif demeure marqué par la juxtaposition, non complémentaire, de très nombreuses petites entreprises encore insuffisamment dynamiques et de grands groupes frileux, habitués à vivre à l'ombre tutélaire du Palais, protégés par des barrières douanières et une fiscalité préférentielle ». Ce point sera étudié plus bas dans le cadre de l'évocation de l'accord de libre-échange avec les Etats-Unis.

Le pays est toutefois le 3^{ème} producteur et 1^{er} exportateur mondial de phosphates, ce qui n'est pas négligeable compte tenu de l'évolution des cours de ces sels. Il est aussi le 10^{ème} producteur de plomb et d'argent. Par ailleurs, 3 millions de touristes rapportent environ 1.4 milliard de dollars par an.²¹

Le tissu social se caractérise par un fort taux de population vivant en dessous du seuil de pauvreté, estimé à 19% par la revue de la Banque mondiale en mai 2000, et un taux n'alphabétisation estimé à 43% par le rapport sur le développement humain (RDH) commandé par le jeune Roi en 2003²⁵. Néanmoins, si l'indice de développement humain classe le Royaume au 124^o rang mondial (sur 177 pays pris en compte), le RDH montre que le Maroc progresse de façon constante depuis une vingtaine d'années dans certains domaines comme l'alphabétisation. En revanche ce même RDH dénonce une stagnation de la croissance économique « *depuis 1995* », et *Jeune Afrique/l'Intelligent* analyse une « *pauvreté persistante et en stagnation depuis plus d'un demi-siècle* ».

1.5 Géographie :

Enfin, le Maroc occupe une place géographiquement privilégiée. Disposant de deux façades maritimes, une atlantique et une méditerranéenne, il pourrait également contrôler le détroit de Gibraltar en concurrence avec l'Espagne. Le Maroc pourrait donc, potentiellement, limiter l'accès à la méditerranée. On comprend aisément l'intérêt stratégique d'un tel positionnement. La côte atlantique offre de larges ressources halieutiques et les Berbères, bien qu'ils ne soient pas historiquement marins, commencent l'exploitation des ces richesses en concurrence avec l'Espagne.

Si on considère le Sahara Occidental comme partie du Royaume chérifien, celui-ci compte deux parties distinctes avec au nord les chaînes montagneuse du Moyen Atlas, du Haut Atlas, et de l'Anti Atlas, dans lesquelles se regroupent l'essentiel des villes et de la population, et au sud une zone désertique à faible densité de population. Cet isolement relatif, tant

²⁵ In *L'intelligent Jeune Afrique* du 15/01/2006

géographique que politique, permet de comparer le Maroc à une île sur le continent africain. Une chaîne montagneuse sépare le Maroc de l'Algérie et a jadis entravé l'avancée des Turcs.

Le Maroc dispose de frontières communes avec l'Espagne sur le continent africain avec en particulier au nord les enclaves de Ceuta et de Melilla, particulièrement concernées par la problématique de l'émigration clandestine vers l'Europe. « *L'Espagne est visible depuis Tanger, beaucoup ont le sentiment que la traversée pourrait se faire à la nage. Des dizaines de personnes y laissent la vie en tentant de rejoindre l'espace de Schengen dans des embarcations de fortune* »²⁶.

Enfin, si le Maroc est rattaché à l'Orient par sa culture arabo-islamique qui lui fut transmise au VIII^e siècle, il est aussi un pays d'Occident tourné vers l'Atlantique. Les conquêtes berbères et la colonisation française et espagnole ont permis un rapprochement culturel certain. Comme cité supra, l'Espagne conserve encore des enclaves en Afrique du Nord dont les plus notables sont les Îles Canaries. L'influence française au Maroc est partout encore de nos jours, notamment concernant certaines structures étatiques. La raison sans doute à une décolonisation moins brutale qu'en Algérie. L'ancrage marocain à l'Europe est donc évident, ce qu'il l'a poussé à demander son intégration au sein de l'Union Européenne (UE) en 1987. Si l'adhésion n'a pas été prononcée, un accord de libre échange a été conclu entre le royaume et l'UE.

1.6 Les Forces armées royales (FAR) :

L'armée marocaine reste marquée par les tentatives d'assassinat de Hassan II par ces mêmes FAR en 1971 puis en 1972. La reprise en main sanglante par la gendarmerie, sous contrôle direct du Roi, fut suivie par la compromission des officiers. Sachant faire preuve de clientélisme, le pouvoir se mis à ignorer les trafics de ses généraux et même à museler d'éventuelles protestations face à ces excès²⁷. Ainsi « *quantité d'officiers supérieurs ont bâti des fortunes colossales dans l'immobilier, l'agriculture, la pêche ou l'industrie* »²⁸. De plus, d'après la même source, « l'armée reste une force mal connue, la presse n'en parle jamais sinon pour exalter son rôle dans la "défense du trône". Commandée par le roi, qui cumule les titres de chef suprême et de chef d'état-major général, son budget, lorsqu'il est présenté aux députés, ne fait l'objet d'aucune discussion. Il est voté tel quel ».

Qu'en est-il à l'heure de ce mémoire ? Il semble que la probabilité de voir se reproduire une tentative de coup d'état au Maroc est maintenant nulle, non pas en raison de la

26 Source http://www.bibliomonde.com/pages/fiche-geo-donnee.php3?id_page_donnee=2

27 Affaire Abib, 1998, jeune capitaine « *choqué de voir son colonel trafiquer le carburant de la caserne à son profit* » (*les trois rois*, p 687) qui sera radié de l'armée et emprisonné pour avoir dénoncé ces agissements.

28 Source http://www.bibliomonde.com/pages/fiche-geo-donnee.php3?id_page_donnee=44

compromission des officiers généraux citée plus haut, mais du fait de la mise à l'écart du pouvoir des militaires, placés sous les ordres d'un ministre de la défense civil. Par ailleurs, même si le fléau national de la corruption touche aussi bien l'armée que le reste, la tendance est plutôt à une régulation voulue par le Roi²⁹.

2 LIENS MAROC – ETATS-UNIS

2.1 Une présence américaine ciblée ?

Les photographies d'Abdelkrim Reddadi³⁰ ont, depuis 1985, pour objet de dénoncer la présence croissante de la culture américaine au Maroc. De fait, Hassan Hamdani³¹ dresse un constat assez éloquent de la pénétration de l'"American way of life" au travers d'indices significatifs : telle école porte le nom d'"institut Walt Disney", de nombreux magasins ou usines portent des noms typiquement américains (magasins de chaussures NASA, pâtisserie Florida, usine de confection Hollywood ...). Pourtant, chose curieuse, la recherche de tels indices visuels sur internet ne donne aucun résultat. L'image du Maroc vue par le réseau des réseaux est purement touristique. Faut-il pour autant remettre en cause les affirmations d'Hassan Hamdani ? Sur une si courte recherche certainement pas. Cependant il semble plus certain que cette présence touche davantage une catégorie donnée de population plutôt aisée. Toujours selon Hassan Hamdani : « *Macdo, haut lieu de rendez-vous de la bourgeoisie marocaine, est un produit pour obèses pauvres aux Etats-Unis* ». L'absence de signes ostensiblement américains sur les photographies disponibles sur internet est donc certainement une volonté de montrer une image touristique du Maroc, mais traduit aussi une action plus ciblée du marketing américain dans les grandes villes afin d'atteindre une population aisée, ou tout du moins urbaine.

2.2 Historique des relations entre les deux pays :

Les relations entre les deux nations ont débuté très tôt, le Maroc reconnaissant le premier la jeune république américaine un an après son indépendance. Ces bonnes relations se sont poursuivies par la signature d'un traité de paix et d'amitié le 28 juin 1786, qui avait notamment pour but la protection de la jeune flotte commerciale US. Le premier président des Etats-Unis d'Amérique, Georges Washington, déclara en 1787 : « *la grande règle de conduite, pour nous, en matière de relations étrangères, est de développer nos rapports commerciaux tout en ayant le moins de relations politiques* ». Cette amitié n'a pas connue d'accroc majeur, et l'image des

²⁹ Le Maroc a signé le 9 décembre 2003 à Mérida au Mexique la Convention des Nations Unies contre la corruption.

³⁰ Photographe amateur, professeur d'anglais, et bon connaisseur des Etats-Unis.

³¹ Source <http://www.telquel-online.com/171/sujet4.shtml>

Etats-Unis s'est même considérablement embellie avec l'opération Torch du 8 novembre 1942. Le débarquement allié en Afrique du Nord, évoqué dans la deuxième partie de ce mémoire, a contribué à instaurer une image très populaire du soldat américain, et plus généralement des Etats-Unis, au sein de l'ensemble de la population marocaine³². De fait, les Etats-Unis n'apparaissent pas seulement comme des libérateurs face aux puissances de l'Axe, mais également vis-à-vis du colonisateur français. Pour le débarquement, les Etats-Unis obtiennent d'ailleurs le soutien des populations locales par ce biais. Cependant, les Etats Unis sont soucieux de ménager la susceptibilité de la France, allié important face au bloc communiste. Ainsi les Etats-Unis ont privilégié une solution négociée lors de l'accession à l'indépendance du Maroc, s'appuyant sur le principe « *du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes* »³³.

L'indépendance du royaume chérifien se concrétisa, dans un premier temps, par le souhait de voir les troupes américaines se retirer des bases dont l'occupation fût acceptée par la France pendant le protectorat. La prise de distance des Marocains vis-à-vis des Etats-Unis s'est encore accrue par l'achat de matériel militaire en provenance l'est, et l'opposition à l'intervention américaine au Liban. Cela n'a pu que ternir les relations entre les deux pays. L'arrivée au pouvoir d'Hassan II a toutefois permit un retour à l'ouest de la politique marocaine et un soutien actif de la politique états-unienne au Moyen Orient, notamment vis-à-vis d'Israël. Il faut noter l'opposition de l'opinion publique à l'utilisation de bases marocaines par les Américains, ce qui mit le gouvernement marocain en difficulté en 1970, lorsqu'il fût avéré que la marine américaine utilisait encore la base de Kenitra. Le soutien marocain s'est illustré notamment lors de la guerre du Golfe de 1991, par l'envoi de 2 000 soldats marocains en Arabie Saoudite.

Sur le plan militaire, la deuxième guerre du Golf a eu impact négatif sur l'image des Etats-Unis au Moyen Orient, mais également dans tout le monde musulman, du fait de la profanation de lieux saints par les troupes américaines. Cette altération de l'image s'aggrave sur les télévisions marocaines : « *Les téléspectateurs des cafés populaires sont choqués tous les jours devant le continuum des images de la guerre en Irak diffusées par Al Jazeera. Le flot des réactions verbales face à ce tout en images de l'hyper puissance américaine ne laisse pas de place au doute. Les Marocains dans leur grande majorité désapprouvent cette "Amérique impérialiste" qui agit comme une "puissance sioniste"* »³⁴.

³² « *La vision idyllique de l'Amérique pays de cocagne naît chez les Marocains avec le débarquement américain. Le "Miricani", grand, aux yeux bleus, popularisé par Hussein Slaoui dans sa chanson "Oké Oké come on bye bye" n'est pas arrivé seul. Il transbahutait des barges de débarquement tout un style de vie qui allait immédiatement trouver résonance chez les Marocains* » : Hassan Hamdani, journaliste de l'hebdomadaire marocain *Tel Quel*.

³³ Discours du porte-parole américain H.Byroade devant l'Assemblée générale le 31 octobre 1953

³⁴ Hassan Hamdani

Par la suite, les relations entre les deux pays ont été marquées par deux initiatives américaines : les initiatives d'Eizenstat de 1998, qui concernaient l'ensemble du Maghreb et semblait juste vouloir contrer une initiative européenne de plus grande ampleur, et l'Accord de Libre échange dont la mise en œuvre est effective depuis le 01 janvier 2006. Cet accord, potentiellement lourd de conséquence, est détaillé plus bas.

2.3 Les droits de l'homme dans les relations Etats-Unis Maroc :

Enfin, l'étude des relations entre les Etats-Unis et le Maroc peut être complétée par le scandale des avions de la CIA. Ces avions ont été soupçonnés de transporter des prisonniers vers des pays où il est possible de les interroger en s'affranchissant du respect des droits de l'homme. De même que l'Europe, ce scandale semble également toucher le Maroc. Amnesty International a en effet annoncé le 5 décembre 2005 que sur les huit cent vols de ces avions vers l'espace européen, certains avaient fait escale au Maroc et en Egypte. De fait, le respect des droits de l'homme au Maroc est souvent évoqué. Manifestement bafoués lors des années de plomb sous Hassan II, ces droits semblaient devoir être mieux respectés sous Mohammed VI³⁵. De plus, la forte implication du Roi dans la réforme de la *moudawana*, évoqué plus haut, confirmait dans un certain sens cette volonté de changement. Cependant, au lendemain des attentats de Casablanca le 16 mai 2003, « *le Parlement a adopté définitivement et à toute allure une loi antiterroriste. Jugée excessive et dangereuse par les organisations de défense des droits de l'homme, cette loi autorise la police à interroger pendant huit jours les suspects sans qu'ils puissent contacter un avocat ni une personne de leur choix. Les policiers peuvent également perquisitionner sans mandat. Plus grave encore peut-être, la définition très floue du mot "terrorisme", qui laisse la porte ouverte à bien des interprétations* »³⁶. Le souffle islamiste au Maroc aurait donc incité le retour aux pratiques sécuritaires en vigueur sous Hassan II. Cependant, force est de constater que comme avec la Chine, les protestations de façade sur les questions des droits de l'homme n'altèrent en rien les tractations commerciales avec le royaume chérifien.

2.4 L'accord de libre échange (ALE) :

L'ALE conclu entre les Etats-Unis et le Maroc est un modèle du genre du point de vue de la rapidité avec laquelle les pourparlers ont été menés. En effet cet accord, initié en juillet 2002

³⁵ Premier discours de Mohammed VI après son arrivée au pouvoir le 30 juillet 1999, dans lequel il se dit « *extrêmement attaché à la monarchie constitutionnelle, au multipartisme, au libéralisme économique, à la politique de décentralisation et à la régionalisation, à l'édification de l'état de droit, à la sauvegarde des droits de l'homme et des libertés individuelles et collectives, et au maintien de la sécurité et de la stabilité pour tous* »

³⁶ *Les trois rois*, p744.

sur proposition américaine, et pour lequel les négociations ont commencés début, a été signé le 02 mars 2004 pour rentrer en vigueur le 1^{er} janvier 2006. Soit trois ans et demi après la proposition initiale. A titre de comparaison l'accord de libre échange euro-méditerranéen a été initié en 1995 et devrait aboutir en 2012. Il faut de plus considérer cet accord comme faisant parti d'un ensemble d'accords ou de projets d'accords liant les Etats-Unis avec un nombre croissant de pays dont certains constituent ce que les USA considèrent comme le Grand Moyen Orient (GMO) évoqué en deuxième partie de ce mémoire. Il faut noter également que ces accords, ou projets d'accords, sont dans l'ensemble assez récents, ce qui montre une volonté certaine de la part des Etats-Unis de se constituer rapidement une large zone de libre échange dans cette région. La Jordanie fait partie des pays déjà titulaires d'un ALE avec les Etats-Unis. De plus, la Suisse, l'Egypte, la Corée du Sud et la Malaisie sont actuellement en discussions pour obtenir un tel ALE. Plus récemment, la Tunisie a entamé les mêmes négociations³⁷.

Ce qui est nouveau c'est le soudain intérêt des Etats-Unis pour une région longtemps considérée comme faisant partie de la zone d'influence économique de la France, et plus généralement de l'Union Européenne (UE). De fait, l'ALE euro-méditerranéen piétine et laisse le champ libre aux initiatives états-uniennes. Le 9 janvier 2006 M. Mohamed Benayad, secrétaire général du Conseil national marocain du commerce extérieur déclara au journal Libération (Casablanca) : *« Il faut reconnaître certes, que depuis la signature de l'accord d'association avec l'Union européenne, il y a eu un échec des objectifs fixés. Compte tenu des aléas politiques dans la région et au Proche et Moyen Orient, on peut parler d'échec. Les promesses faites par exemple pour la mise à niveau des entreprises n'ont pas été tenues. La mise en place des systèmes de financement s'est révélée kafkaïenne et nous n'avons pas eu la contrepartie attendue »*³⁸. De fait le versement effectif des aides en 2005 n'est que de 571 millions d'euros alors que l'Union Européennes avait promis 1337 millions d'euros³⁹. Dans le même temps, les Etats-Unis ont versés 137 millions d'euros au Royaume chérifien. Ces deux aides sont tout de même supérieures à celles versées aux autres pays objet de l'étude citée (Egypte, Algérie, Syrie, Tunisie, Jordanie, Liban, Cisjordanie/Gaza).

L'objectif d'un tel accord est certes commercial, tout du moins en façade. Comme le note ATTAC⁴⁰ en 2003, *« Comme le reconnaît en privé Mr Robert Zoellick, représentant américain*

³⁷ Source http://www.bilaterals.org/article.php3?id_article=2186 : *«La représentante du commerce américain pour l'Europe et la Méditerranée, Catherine Novelli, a annoncé mercredi 15 juin à Tunis que les Etats-Unis et la Tunisie ont engagé des négociations en vue de l'établissement d'une zone de libre-échange »*, l'Economiste, 15 juin 2005

³⁸ Source http://www.bilaterals.org/article.php3?id_article=3544

³⁹ Jeune Afrique / l'intelligent n°2343

⁴⁰ Source <http://www.france.attac.org/a1928>

au commerce, cet accord de libre-échange compte peu pour les Etats-Unis au point de vue financier et économique (et pour l'heure, les échanges commerciaux avec les USA ne comptent que pour 4.7% du commerce extérieur marocain, contre 56.9% avec l'Union Européenne) ». Difficile donc de ne pas y voir également un instrument politique destiné à accroître l'influence américaine au Maroc, voire à concurrencer directement l'Europe.

Que vise cet accord ? Dans le même article, ATTAC nous en donne les grandes lignes, extraites de la déclaration aux media faite par l'AmCham⁴¹ au lendemain de la signature de l'accord, en même temps que son interprétation propre : *« un certain nombre de pré-requis imposés au Maroc : un code du travail plus équilibré et moins rigide (on peut imaginer ce que cela signifie en terme de flexibilité, droit de licenciement, restrictions au droit de grève), un système de justice transparent et efficace (c'est-à-dire au service des entreprises), le respect de la propriété intellectuelle (pour se prémunir contre les contre-façons, mais aussi pour permettre le dépôt de brevets, dont nous connaissons l'usage qu'en font les entreprises américaines, en Asie notamment), un système d'éducation qui réponde étroitement aux besoins des entreprises et du marché »*. Cet accord exerce de fortes contraintes sur le Maroc qui doit poursuivre ses réformes à un rythme soutenu : *« Un accord de libre-échange soutiendra les réformes économiques courageuses mises en œuvre par le Maroc, créera des opportunités économiques pour nos deux peuples, et renforcera nos relations étroites avec un partenaire clef »*⁴². La mise en œuvre de l'accord est donc soumise à un effort préalable et unilatéral du Maroc : *« la pleine réussite de l'accord dépendra de l'amélioration de l'environnement des affaires »*⁴³. Pourtant, malgré cette condamnation de l'ultralibéralisme par ATTAC, le Maroc a besoin d'un tel accord pour permettre à son économie de se développer alors qu'elle est essentiellement dépendante de l'agriculture et du phosphate. D'un autre côté, l'engagement européen semble incertain, surtout dans un contexte d'élargissement où Bruxelles doit prendre en compte les nouveaux pays arrivants. L'aide européenne au développement sera donc plutôt destinée à l'est, et non au sud. Reste à savoir si la production marocaine pourra faire face aux faibles coûts de production américains, précisément dans le domaine agricole.

Nous avons vu plus haut que l'ALE met en particulier l'accent sur la propriété intellectuelle. Le souci constant des Américains de protéger le marché trouve ici un nouveau moyen de s'exprimer et peut avoir des conséquences néfastes dénoncées par une autre organisation militante. ActUp montre comment les règles imposées par les Etats-Unis en matière

⁴¹ American Chamber of Commerce in Morocco, <http://www.amcham-morocco.com>

⁴² Robert B. Zoellick, Représentant des Etats Unis pour le commerce international, source http://www.moroccousafta.com/fr/index_fr.htm

⁴³ Idem AmCham

de propriété intellectuelle peuvent avoir de graves conséquences lorsqu'elles sont appliquées au marché du médicament. En prolongeant la durée de validité des brevets, l'accès des malades aux médicaments génériques, bien moins coûteux, est fortement limité⁴⁴. Cette crainte est d'ailleurs confirmée par Robert Weissman de *Essential Action*, une influente ONG américaine de défense des consommateurs, impliquée dans le combat de l'accès aux médicaments dans les pays du sud « *En imposant une réglementation stricte de la protection de la propriété intellectuelle de type ADPIC plus (au delà des standards recommandés par l'OMC), l'accord menace sérieusement le secteur des génériques* »⁴⁵.

D'un autre côté, il est intéressant de considérer l'application de l'ALE qui lie le Maroc et les Etats Arabes Unis depuis 2003⁴⁶. Les effets de cet accord sont jugés « *dévastateurs sur l'économie locale* » par les industriels marocains. Le résultat est que certaines marchandises restent bloquées au port en raison de la réclamation de droits de douane que cet ALE est justement censé annuler. Sans doute est-ce le fait que « *l'accord avec les Emirats Arabes Unis n'avait pas prévu, contrairement à celui conclu avec les Etats-Unis, une exception agricole* ». Toujours est-il que « *la clause de sauvegarde de la production nationale* » de l'OMC invoquée pour protéger le royaume d'« *importations massives qui mettent en danger la production nationale* » pendant trois ou quatre ans pourrait de nouveau être utilisée à l'encontre des Etats-Unis. Cependant, on peut s'attendre à une certaine bienveillance du fait de la petitesse relative de ce marché pour les USA, le but de l'ALE n'étant pas purement économique.

3 L'OPPOSITION MAROCAINE

Nous avons vu que l'opinion publique marocaine était plutôt en faveur des Etats-Unis au lendemain de la deuxième guerre mondiale. Les prises de position américaines en faveur de l'indépendance n'ont pu que renforcer ce sentiment dans toutes les couches de la société. Toutefois, nous avons vu également que cette image fût nettement ternie suite à la seconde intervention américaine en Irak ou des symboles de l'Islam furent bafoués. Reste l'implication des Etats-Unis pour la libération des derniers prisonniers de guerre marocains retenus par le Front Polisario, qui ne peut que redorer le blason américain.

L'opposition marocaine à une présence américaine tant militaire que sociale ou économique est réelle. Certaines branches islamistes rejoignent les idées extrémistes l'Al-Qaïda

44 Lettre à l'OMS : <http://www.actupparis.org/article1589.html>

45 Source <http://www.survivreausida.net/a5992>

46 Source : <http://www.vision-maroc.com/lire.php?ArtID=1542>, article du 1^o décembre 2005

dans la lutte contre le « grand satan »⁴⁷. D'après Driss Basri, ancien ministre de l'intérieur sous Hassan II et congédié par Mohammed VI, les attentats du 11 septembre 2001 auraient été préparés au Maroc⁴⁸. A noter que les négociations visant la signature de l'ALE se sont tenues à Genève, loin de toute médiatisation, ce qui peut être perçu comme un signe tangible de l'existence de cette opposition. De fait, la population et les media marocains ont été mis devant le fait accompli après la signature anticipée de l'ALE.

Toutefois être opposant au Maroc n'est pas chose aisée si cette opposition touche plus ou moins le Roi, ceci même si Mohammed VI a permis des avancées dans le domaine de la critique royale. De fait, trouver des expressions d'opposition franche envers les USA est rare. La visite au Maroc de Donald Rumsfeld a dernièrement provoqué une manifestation d'environ 200 personnes membre de l'Association Marocaine des Droits Humains (AMDH). Abdelhamid Amine, le président de l'AMDH, a déclaré à la presse : « *Nous (AMDH) avons organisé ce sit-in pour protester contre la visite au Maroc de Donald Rumsfeld, parce que nous ne pouvons accepter l'intégration du Royaume du Maroc dans les plans sécuritaire et militaire des Etats-Unis* ». Nous sommes loin des plus petites manifestations parisiennes. Il semble bien que s'opposer à la présence américaine, c'est également s'opposer au Roi. La main mise du pouvoir, et plus généralement de la classe dirigeante, sur l'économie est considérable. D'après Ignace Dalle⁴⁹, c'est pratiquement 60% de la bourse des valeurs de Casablanca qui est détenue par la famille royale marocaine qui pourrait donc bénéficier directement de l'aide économique américaine. Par ailleurs, la classe dirigeante est tenue par un processus de compromission entrepris sous Hassan II. Les terres libérées par les colonisateurs ont été distribuées de façon à s'assurer de certains appuis politiques, et militaires. En réaction aux attentats de 1972, Hassan II reprend les Forces Armées Royales en main et laisse certains trafics lucratifs de certains officiers ignorés. Les tentatives de dénonciation sont vivement réprimées⁵⁰. Nombres de dérogations, de passes droits assurent un soutien sinon actif, tout du moins passif au régime. C'est donc tout un système qui est intéressé par les possibles investissements étrangers et l'ouverture des frontières américaines offrant un marché considérable.

Reste que l'image populaire actuelle des Etats-Unis au Maroc n'est pas flatteuse. Dans un article paru dans la revue *Maroc-Hebdo* en octobre 2002, Taëib Chadi nous livre une étude du

47 Des cellules entretenant des liens avec cette organisation ont été mises en évidence au Maroc lors des enquêtes qui ont fait suite aux attentats du 11 septembre 2001.

48 Source http://www.maroc-hebdo.press.ma/MHinternet/Archives_608/html_608/driss.html

49 *Les trois rois*, p748.

50 Affaire Abib, déjà citée.

sentiment anti-américain au Maroc. En particulier, un sondage montrait qu'alors « 53% des Marocains étaient anti-américains » et que « l'anti-américanisme au Maroc ne date pas d'aujourd'hui ». Il est clair que l'image du GI libérateur a cédé la place à celle plus actuelle d'une Amérique « *terre de folie ou l'Amérique pays des serial killers* ». Sans aucune complaisance, les Marocains penseraient que les Américains sont « *incultes, naïfs, sans éducation, arrogants, sujets aux engouements les plus fous, ...* ».

Ce sondage a été effectué au printemps 2002, soit un an avant le début de la deuxième guerre d'Irak, et environ six mois après les attentats du 11 septembre. Il a été réalisé par l'institut américain arabe situé à Washington sur demande de la Maison Blanche, avait pour objectif de connaître le profil américain vu de neuf pays islamiques⁵¹ dont le Maroc, afin de mieux comprendre la raison des attentats. Résultats, sur 10.000 personnes sondés « 53% des interrogés ont des préjugés négatifs à l'égard des Etats-Unis, 70% d'entre eux soutiennent que ce ne sont pas les «arabes» les véritables instigateurs des attaques des 11 septembre, 44 % des sondés estiment que les valeurs occidentales propagées par les Etats-Unis ont un effet pervers sur le mode de vie islamique, 80% de cet échantillon pensent que la guerre menée par l'Amérique en Afghanistan n'est pas moralement justifiable et enfin 70% considèrent que Washington n'est pas crédible et qu'il protège ses amis et alliés des régimes autocratiques arabes ». Que de changements en soixante ans ! Les Etats-Unis semblent donc avoir perdu toute crédibilité, et suscitent même de la méfiance. Ils sont de plus une menace pour l'islam, et pour les musulmans.

Pour l'institut de sondage l'explication d'une image si négative vient « *en grande partie, (de) la politique des Etats-Unis dans le monde arabo-islamique en général, et au Moyen Orient, en particulier. Conséquence, l'oncle Sam est perçu comme arrogant, hypocrite, auto-tolérant, et incapable d'engager un véritable dialogue interculturel avec les musulmans. C'est la superpuissance qui produit les trusts et les lois antitrust, la vérité et son contraire, puis elle vend le tout* ». Cette politique invoquée est celle pratiquée en faveur d'Israël, qui ne cesse d'alimenter un sentiment d'inégalité instrumentalisé par des mouvements islamiques de plus en plus populaires au Maroc. Taeïb Chadi nous précise également que « *ces appréhensions ne datent pas d'aujourd'hui. Il est vrai qu'il est s'est amplifié ou s'est manifesté après le 11 septembre. Mais, d'une certaine manière, les mouvements gauchistes, -donc pas particulièrement les islamistes- ont pendant des décennies entretenu une sorte de phobie anti-américaine générale, où l'on retrouvait à la fois le complot pour empoisonnement de la jeunesse sous le signe de Coca-Cola, l'entreprise d'asservissement des esprits par le cinéma américain, etc. Cette haine, donc, a une histoire. Et ne s'élève pas, seule, au milieu d'un désert : elle est la manifestation la plus*

⁵¹ Arabie saoudite, Indonésie, Iran, Jordanie, Koweït, Liban, Pakistan, Turquie

hargneuse d'un combat d'une politique de survie séculaire auquel participe aussi pour une bonne part le mouvement antimondialisation ». L'hostilité marocaine envers la superpuissance survivante de la guerre froide serait donc également une réaction de sauvegarde de l'identité, « *un symptôme de refus de la réussite et la marque emblématique d'un reflux et d'un effacement du Maroc* ».

Nous avons vu plus haut que les images de la deuxième guerre du golf, avec ses profanations de lieux saints, ternissent une image déjà peu flatteuse. De plus, le peu de légitimité internationale de cette opération ne peut que jeter un peu plus le discrédit sur les Etats-Unis. On comprend donc mieux dans ce cadre la manifestation de l'AMDH évoquée plus haut, même si elle est symbolique. Il est donc clair qu'il y a au Maroc deux entités aux vues distinctes : une population directement concernée par les bénéfices qu'elle pourrait tirer de l'ALE et qui réagit de façon "pragmatique", et une couche populaire globalement opposée aux idées américaines et représentée par des mouvements islamiques qui alimentent ce sentiment. Compte tenu de l'évolution de la représentativité islamique au Maroc, on peut alors craindre un renforcement du sentiment anti-américain, et en réaction un durcissement du régime comme celui opéré après les attentats de Casablanca en 2003.

ANALYSE

Les faits étant établis, essayons de comprendre quels peuvent être les intérêts des Etats-Unis à s'impliquer autant au Maroc, pays sans pétrole, relativement éloigné du Moyen Orient, et dont il va falloir conquérir les cœurs. Les buts sont multiples, mais globalement on peut discerner un fil rouge qui n'est autre que la stabilisation la région du Grand Moyen Orient (GMO) s'étendant du Maroc à l'Iran. Les réformes courageuses de l'état marocain (*moudawana*, lutte contre la corruption, ...) et sa capacité à juguler l'islamisme en font un pays modèle qu'il convient de soutenir tant son exemple peut influencer sur les populations des pays voisins. Ainsi, suivant la théorie de la "contagion démocratique" mise en lumière par les "think tanks" américains, la modernité politique pourrait gagner de proche en proche tous les pays du GMO sous la pression des peuples.

Même si l'image américaine au Maroc n'est pas bonne, une présence discrète peut être bénéfique. Si une mauvaise image est dure à améliorer, des actions concrètes peuvent y contribuer, comme l'obtention de la libération des derniers prisonniers du Front Polisario. Dans un pays potentiellement pétrolier, il y a tout à gagner à s'investir un peu sur le plan économique, secteur en souffrance au Maroc comme nous l'avons vu dans la section précédente. Les Etats-Unis ne comptent-ils pas extraire le quart de leur consommation de pétrole en Afrique d'ici 10 ans⁵² ? Si l'ALE peut concrétiser cet objectif économique, il pousse également le Maroc à accélérer ses réformes et ainsi se moderniser, répondant ainsi à la préoccupation du fil rouge évoqué plus haut. De plus, il pourra être utile de se doter de points d'appui militaires en vue d'éventuelles interventions sur le continent africain, ou dans une optique purement dissuasive, dans un contexte de concurrence avec d'autres puissances mondiales gourmandes en énergie.

D'un autre coté, les Etats-Unis viennent chasser sur les terres habituellement considérées comme faisant parties de la sphère d'influence de la France, et plus généralement de l'UE. En participant au redressement économique du Maroc, les Etats-Unis pourraient limiter les flux migratoires vers le nord, où la démographie est faible.

Enfin, en aidant l'économie et l'éducation, les Etats-Unis renforcent le régime en l'aidant à lutter contre l'islamisme. L'amélioration des conditions de vie des couches populaires priverait les islamistes de leur principal moyen de gagner l'attention des populations.

Pour finir, en concluant avec le Maroc une assistance militaire technique, comme ils l'ont fait avec ses voisins, les Etats-Unis peuvent chercher à adapter les FAR à leurs standards, ce qui faciliterait l'intégration des armées marocaines dans le système de défense de l'OTAN.

⁵² Estimation fluctuant de 20% à 50% suivant les sources.

1. LE PROJET AMERICAIN DE GRAND MOYEN ORIENT

Dans un discours sur l'Etat de l'Union, prononcé en janvier 2004, le président Bush déclarait « *tant que le Moyen-Orient restera un lieu de tyrannie, de désespoir et de colère, il continuera à produire des hommes et des mouvements qui menacent la sécurité des Etats-Unis et de nos amis [...]. L'Amérique poursuit donc une stratégie de liberté au Proche-Orient* ». Il devait déclarer plus tard devant l'Assemblée Générale des Nations-Unis que l'Amérique devait « *aider les réformateurs au Proche-Orient qui travaillent pour la liberté et veulent bâtir une communauté de nations démocratiques et pacifiques* ». L'initiative, connue sous l'appellation de Grand Moyen Orient, voit ses bases posées. S'appuyant sur le *rapport sur le développement humain dans le monde arabe* (2002-2003), mettant en lumière des lacunes graves en matières sociale, éducative, et politique, le projet va s'attacher à promouvoir les valeurs démocratiques, soutenir l'éducation. Il va également déboucher sur la conclusion d'accords de libre-échange. En 2005, hormis le Maroc, les pays du GMO ayant un accord ALE avec les Etats-Unis, ou étant en négociation dans ce but, sont l'Algérie, l'Egypte, la Jordanie, l'Arabie Saoudite, Oman, le Pakistan, les Emirats Arabes Unis, le Qatar. Cette zone comprend également trois pays considérés comme « voyous » : la Syrie, le Soudan, et l'Iran. Enfin, cinq pays de cette zone sont en conflits.

Bien qu'éloigné du Moyen-Orient, Le Maroc est inclus dans cette initiative sans doute en raison de la montée de l'islamisme sur son sol. Le but avoué est la chasse au terrorisme, tout comme pour les pays voisins du Maroc. Dans sa politique de modernisation du paysage social avec la réforme de la *moudawana*, sa volonté de lutter contre la corruption déjà évoquée, le Roi Mohammed VI met son pays en parfaite correspondance avec le discours du président Bush cité plus haut. Cependant, le Roi peut se retrouver confronté à deux défis : d'une part convaincre une couche populaire "étanche" aux idées américaines, et d'autre part remporter le bras de fer avec les islamistes. Pour cela il va devoir composer avec un long passé de bonnes relations avec les Etats-Unis, ce qui peut le discréditer non seulement aux yeux de son opinion publique, mais également vis-à-vis des autres pays du GMO. Une rapide estimation conduit donc à penser que l'influence économique des Américains voulue par les instances dirigeantes marocaine peut se heurter à l'islamisme grandissant évoqué en première partie. Si les Etats-Unis partent avec un sérieux handicap en raison de leur image, les islamistes ne sont peut-être pas encore assez influents pour représenter autre chose qu'une alternative politique modérée en raison de la répression royale anti-islamique.

Le Maroc est donc bel est bien un enjeu pour les Etats-Unis dans leur vision du GMO. Un échec de leur implication économique face à l'islamisme, dans un pays dont le régime leur est

déjà acquis, menacerait grandement la crédibilité de l'initiative de GMO. D'un autre côté, une réussite serait de toute façon atténuée par les liens qui lient les deux pays depuis longtemps. L'échec de l'implication américaine au Maroc n'est donc simplement pas admissible.

Enfin, l'enjeu réel de l'ALE conclu avec le Maroc apparaît dans cette initiative de GMO. Comprenant sans doute que la démocratie, considérée comme facteur de stabilisation, ne s'impose pas à un peuple, les Etats-Unis chercheraient plutôt à introduire les réformes souhaitées pas ce biais. Il ne faut toutefois pas sous-estimer l'accroissement réel des importations américaines en produits marocains. En 1980 ces importations ne représentaient que 35 millions de dollars (M\$), pour des exportations s'élevant à 344 M\$. En 2004 les importations en produits marocains représentaient 515 M\$, en progression constante, pour des exportations atteignant 524 M\$⁵³. L'aide économique apportée au Maroc est donc bien réelle.

2. INFLUENCE MILITAIRE AMERICAINE EN AFRIQUE

Une rapide étude des récentes interventions américaines en Afrique et au Moyen Orient nous montre que les Etats-Unis ont maintenant besoin de points d'appuis en Afrique où leur présence, comparée à celle du Moyen Orient, est faible. Ils assurent toutefois l'équipement⁵⁴ et l'entraînement d'un nombre conséquent de pays d'Afrique⁵⁵ via l'application d'assistantes militaires justifiées entre autres par la lutte anti-terroriste dans le Sahara. Voyons donc comment, lors des précédentes opérations sur le continent, les forces ont été acheminées sur le théâtre.

Nous pouvons situer le début des interventions modernes des Etats-Unis en Afrique au 8 novembre 1942, date du débarquement des alliés en Afrique du Nord connue sous le nom d'opération Torch. Les pays concernés par le débarquement sont le Maroc et l'Algérie. L'objectif de l'opération est alors la création d'un second front face aux forces de l'axe afin de soulager le front de l'est. La projection de force s'est faite depuis les Etats-Unis et la Grande Bretagne, et a supposé le contrôle du détroit de Gibraltar. Les forces alliées n'ont pas été inquiétées pour les trois débarquements car la marine allemande n'opérait que faiblement à l'ouest de la Tunisie, et l'Espagne suivait alors une politique de non engagement. Ce n'est que le 2 novembre que des sous-marins de l'Axe sont parvenus à détecter le trafic préparatoire à l'opération, mais sans en connaître la destination. Le rochet de Gibraltar a constitué un point d'appui de choix pendant la guerre. L'Angleterre y a conservé pendant la guerre une flotte importante ce a permis aux forces alliées de conserver un libre accès à la méditerranée.

⁵³ Source <http://www.moroccousafta.com/fr/>

⁵⁴ Matériels de transmissions, de vision nocturne, ...

⁵⁵ Sénégal, Mauritanie, Tchad, Niger, Mali, Algérie, Tunisie, Egypte, Kenya

Plus récemment, l'opération El Dorado Canyon, qui a eu lieu les 14 et 15 avril 1986, a eu pour objectif de frapper Tripoli en représailles aux attentats libyens visant les Américains. Cette opération met fin à une escalade de tension entre la Libye et les Etats-Unis, et oblige la Libye à renoncer à l'usage du terrorisme comme mode d'action à des fins politiques. Pour mener cette opération, les Etats-Unis pouvaient compter sur la présence de la VI^e flotte qui croisait au nord de "la ligne de la mort". Pourtant c'est un autre mode d'action qui a été privilégié : *« étant donné qu'il était possible d'utiliser trois porte-avions pour effectuer le raid, il convient de s'interroger sur la décision d'utiliser les bombardiers F-111 et les avions d'attaque électronique EF-111 de l'US Air Force. Deux raisons principales expliquent la participation de l'US Air Force. La première, et la plus importante, était d'essayer d'impliquer nos alliés européens dans l'attaque. Il s'est avéré que ce fut un échec politique pour les États-Unis puisque seule l'Angleterre a accepté de jouer un rôle dans le raid. La France et l'Espagne sont allées jusqu'à interdire le survol de leur territoire par les avions américains. Cela les a obligés à faire un détour de plus de plus de 2 000 km qui a porté la distance à parcourir à 4 500 km (15 heures de vol). L'Italie a refusé que les Américains utilisent la base aéronavale américaine de Sigonella en Sicile, même comme terrain de secours pour les avions participant au raid »*⁵⁶. Il en ressort que les Etats-Unis ne peuvent compter pleinement sur l'Europe pour lui fournir un appui logistique en vue d'intervenir en Afrique. D'autre part, il faut considérer la nature de la frappe, uniquement aérienne. Il est clair qu'une action terrestre, si loin des bases américaines, eu été plus délicate à planifier.

L'opération menée en Somalie dans le cadre de l'ONUSOM en 1993 marque un tournant décisif dans la politique américaine. La triste expérience de Mogadiscio va faire prendre conscience aux Etats-Unis qu'ils ne sont pas préparés aux interventions terrestres sur le continent africain. Dés lors ils vont éviter de s'engager dans des conflits interethniques.

Le bombardement d'une usine pharmaceutique majeure au Soudan en 1998 marque la volonté des Etats-Unis de vouloir combattre le terrorisme et la fabrication d'arme de destruction massive, même si certains y voient plutôt la volonté de constituer un monopole en matière de fabrication et de distribution de médicaments en Afrique. Son mode opératoire se rapproche de l'opération El Dorado Canyon évoquée plus haut dans le sens où l'opération fût uniquement aérienne. Bien que n'ayant pas de source quant aux détails de cette opération, la proximité de la mer et le nombre de bases disponibles au Moyen Orient permettent l'exécution de ce type de frappe dans la partie orientale de l'Afrique.

56 Source http://www.stratisc.org/act_glackin_DEA%20Composite_4.html

Les capacités de frappe américaines sont complétées par l'utilisation de missiles Tomawak, qui peuvent être lancés de navires, de sous-marins, ou par avions. Les Etats-Unis ont décuplé leurs moyens en transformant des sous-marins lanceurs de missiles nucléaires stratégiques en plates-formes pour ces missiles, chacun des 24 silos embarquant 6 engins. La portée de ces missiles est telle qu'elle permet d'atteindre quasiment tout point sur le continent africain⁵⁷. A noter que ces missiles peuvent embarquer une ogive nucléaire, mais ils ont été débarqués des bâtiments depuis 1991 dans cette configuration. Enfin l'usage des Tomawak suppose la libre disposition des territoires survolés si la cible se trouve en pays enclavé.

Il apparaît donc que les Etats-Unis sont en mesure d'agir n'importe où en Afrique, plus particulièrement à l'est, proche de ses bases du Moyen Orient, et principalement sous la forme de frappes aériennes. Cette liberté d'action suppose, dans une certaine mesure et si besoin est, l'accord des pays survolés, mais également la libre disposition des mers entourant l'Afrique, et le contrôle des points de passages maritimes stratégiques⁵⁸. On comprend dès lors tout l'intérêt d'utiliser des sous-marins en raison de leur discrétion.

D'un autre côté les Etats-Unis peuvent avoir du mal à envisager l'engagement de troupe sur le continent en raison de leur méconnaissance des spécificités de ces théâtres, démontrée à Mogadiscio, mais également en raison de la faiblesse de leur présence physique sur le continent. Cependant, il est clair qu'en vertu de l'accroissement des ressources pétrolières en Afrique, comme dans le golf de Guinée ou au Darfour, de l'objectif déclaré des Etats-Unis d'augmenter la part de ses importations en pétrole depuis ce continent, et de la concurrence de puissances étrangères cherchant elles aussi à sécuriser ou à diversifier leur approvisionnement en énergie (Chine, Inde), les USA ont tout intérêt à se doter de capacités de projection de forces terrestres en Afrique afin de protéger leurs intérêts. Le Collège Interarmées de Défense a reçu récemment la visite d'officiers de l'USMC de Quantico afin de procéder à des échanges de vues. Un officier français qui a participé à ces échanges a pu noter : « *Ceci est sans doute à mettre directement en perspective avec le but de leur visite qui était bien de s'enrichir de la multiplicité et de la variété des expériences de l'armée de terre française* », notamment dans le cas de l'Afrique où l'expérience française est démontrée. Les Etats-Unis cherchent donc les clefs de la réussite militaire en Afrique. Ils cherchent également à s'y implanter. Ainsi la jeune république de Sao Tomé et Princes, idéalement située au large du golf de Guinée, verrait l'installation d'une base militaire en réponse à la tentative de coup d'état de juillet 2003. Le Cameroun verrait d'un œil

⁵⁷ Portée de 1500 à 2400 km, source <http://www.stratisc.org/>

⁵⁸ Cap de bonne espérance, Gibraltar, canal de Suez,...

favorable une initiative similaire sur son sol, qui serait susceptible de renforcer le pouvoir en place à peu de frais⁵⁹.

Mais tout comme au Maroc, les populations ne sont pas forcément enclines à accepter une telle présence, en raison de la poussée islamiste ou encore de la mauvaise image d'une Amérique cherchant à policer le monde⁶⁰. C'est pourquoi, soucieux de « *diminuer la pression sur les nations* »⁶¹, les Etats-Unis redéfinissent leur présence militaire dans le monde. Le principe serait de laisser entretenir des bases militaires par les nations hôtes afin de ne les occuper qu'en cas de besoin, ou temporairement par rotation avec d'autres bases. Une autre solution est de développer le concept de "sea basing"⁶² consistant à projeter des forces grâce à des navires spécifiquement conçus pour accueillir des troupes et des postes de commandement, en complément de groupes aéronavals. Toutefois ce concept pourrait trouver ses limites dans la capacité réduite des bâtiments de projection au regard des effectifs nécessaires à un combat de haute intensité. De plus, il n'est valable que pour agir dans des pays disposant d'une façade maritime, ce qui est majoritairement le cas en Afrique. Une opération au Darfour serait ainsi difficilement réalisable.

Un autre impératif est de pouvoir s'affranchir de l'autorisation de l'Union Européenne pour le soutien des opérations sur le continent africain. L'opération en Libye citée ci-dessus est sur ce point caractéristique.

Dans ce cadre, quels intérêts les Etats-Unis peuvent-ils avoir à accroître leur influence militaire au Maroc ? En premier lieu la chasse au terrorisme consécutive aux attentats du 11 septembre 2001 offre aux Etats-Unis un droit de regard tout relatif sur les activités du GSPC⁶³ au Sahara. A ce titre la politique menée est assez binaire : un état qui refuserait de faciliter la traque des terroristes pourrait être soupçonné de les protéger. De plus, même si le Maroc n'est pas producteur pétrolier, ses voisins le sont et il serait intéressant de disposer d'une capacité d'intervention pour protéger ces ressources. Par ailleurs les recherches pétrolières en cours au Sahara-Occidental pourraient aboutir dans les prochaines années. D'un point de vue géographique, le Maroc dispose d'une façade maritime sur l'atlantique, sur la même latitude que la Louisiane, ce qui explique notamment l'existence d'une piste d'atterrissage de secours pour la navette spatiale. Cette position minimise les lignes maritimes entre les Etats-Unis et l'Afrique. De plus, le Sahara Occidental offre un accès direct au Sahara, zone peu peuplée et conduisant

⁵⁹ Source <http://www.grioo.com/info206.html>

⁶⁰ Idem

⁶¹ « *US military basing posture undergoes transformation* », Jane's Intelligence Review, août 2005

⁶² Littéralement : base flottante. Utilisation de navires spéciaux pour la projections de troupes, et le commandement des opérations.

⁶³ Groupe Salafiste pour la Prédication et le Combat

jusqu'au Soudan. On voit donc tout l'intérêt du Sahara occidental comme possible base arrière pour des opérations en Afrique. La très faible densité⁶⁴ de population au Sahara-Occidental y faciliterait d'ailleurs la création de bases militaires.

Pourtant, la population marocaine est opposée à un tel déploiement. Cette aversion, déjà manifestée au lendemain de l'indépendance, n'est que plus actuelle avec la dégradation de l'image américaine. Ainsi, même si certains conteneurs de matériel identifiés US AIR FORCE auraient été identifiés sur l'aéroport de Sidi Slimane, le discours officiel réfute catégoriquement toute existence d'une base ou de dépôt militaire sur le sol marocain. Toutefois l'influence militaire des Etats-Unis peut s'exercer par d'autres moyens que l'installation de troupes américaines sur le sol marocain.

3. ADAPTATION DES F.A.R. AUX STANDARDS OTANIENS ?

Nous avons vu que l'opinion publique marocaine est opposée à l'installation de bases militaires américaines sur son sol. Nous avons vu également que cette présence n'a de toute façon pas à être effective si elle est préparée par les nations hôtes, ce qui correspond aux objectifs du redéploiement mondial des troupes américaines. En revanche, les Etats-Unis semblent chercher à "sous-traiter" leurs actions sur le continent en impliquant des forces africaines. Outre le respect de la souveraineté des pays concernés, ceci satisfait au double objectif de réduire la pression de la présence américaine au cœur d'une population pas toujours favorable à leur présence, et de limiter les pertes humaines pas toujours très bien acceptées par l'opinion publique américaine.

L'équipement et la formation de ces forces peut ainsi avoir deux objectifs : contribuer à l'efficacité des troupes ainsi traitées, et introduire une standardisation dans les domaines suivant : doctrine, procédures opérationnelles, maîtrise de l'information. Au final, une troupe ainsi standardisée pourrait agir dans le cadre déjà fortement normalisé de l'OTAN. Pour autant, si de nombreux pays (cités plus bas) semblent avoir déjà débuté la transformation d'un petit nombre d'unités, qu'en est-il du Maroc ? Si l'équipement des F.A.R. en matériel américain est une réalité depuis de 1981 pour faire face au Front Polisario, qu'en est-il de nos jours ?

« Dès le mois de janvier 2004, des moyens considérables ont été déployés par l'armée américaine pour soutenir la lutte [...] contre le GSPC. L'aide a été organisée dans le cadre du programme d'assistance militaire Initiative pan-Sahel (PSI), [...] doté pour 2004 d'un budget de 6,5 million de dollars. Ce programme vise à aider le Mali, le Tchad, le Niger et la Mauritanie à

⁶⁴ Il y a 310 000 habitants pour un territoire de 266 000 kilomètres carré. Moins d'un habitant au kilomètre carré.

combattre "la contrebande, les criminels internationaux, et les mouvements terroristes" »⁶⁵. De plus, via une redéfinition des modes d'actions de l'OTAN et la mise en œuvre en 1996 d'une structure d'Initiative de Réponse aux Crises Africaines (ACRI), les Etats-Unis ont accru leur influence militaire en Afrique par le biais d'assistances militaires techniques. « En réalité, l'ACRI est destinée à moderniser et à adapter aux normes américaines les forces armées locales, notamment face à l'émergence du terrorisme en Afrique »⁶⁶. Il faut citer ici le cas du Mali⁶⁷, objet depuis 1992 d'une attention américaine toute particulière et qui est « devenu progressivement un allié des Etats-Unis ». L'aide américaine vise l'entraînement et l'équipement de petites unités anti-terroristes accomplissant des missions dans le désert contre les terroristes. C'est ainsi que les tirs et les manœuvres de ces unités bénéficient des conseils de spécialistes américains. De plus, ces unités sont équipées gracieusement de véhicules légers adaptés au désert, de moyens de communication américains, ainsi que moyens de navigation par satellite. Plus au nord, les unités algériennes sont également concernées par l'implication américaine⁶⁸ et l'équipement qui en découle, comme des matériels de vision nocturne et « d'autres moyens militaires pour la lutte antiterroriste ». M Yahia H. précise : « mais je ne pense pas que dans le futur immédiat, la coopération sera meilleure, car les Etats-Unis, comme fournisseur traditionnel du Maroc en armement, ne veut pas créer un déséquilibre stratégique au Maghreb, surtout que le conflit au Sahara Occidental n'a pas encore été résolu ».

La fourniture d'équipement de communication est particulièrement significative. Les Etats-Unis font partie des quelques rares pays au monde à concevoir des matériels de transmissions de nouvelle génération capables d'émettre des données ou de la voix. Ces équipements sont à la base des systèmes de commandement puisqu'ils permettent aux informations numériques d'être émises. Or, ces postes de transmission sont de petits ordinateurs auxquels peuvent s'appliquer les techniques usuelles de piratages informatiques. On comprendra dès lors que lorsqu'une nation utilise des moyens informatisés conçus par telle autre nation, elle est potentiellement écoutée par cette autre nation, encore que ce soit à moindre mal. Car dans l'optique ou d'alliée, cette nation devienne par la suite opposée à la nation fournisseuse, cette dernière pourrait être en mesure de bloquer à peu de frais ses communications. On voit donc que la fourniture de moyens radios, s'ils sont de nouvelle génération, peut engendrer la dépendance du pays qui reçoit ces postes. Les postes d'ancienne génération ne permettent pas, quant à eux, la

⁶⁵ Le monde diplomatique de juillet 2004.

⁶⁶ Idem

⁶⁷ Source : dialogue avec un officier malien.

⁶⁸ Sources http://www.algeria-watch.org/fr/article/pol/us/usa_petrole.htm, interview de M Yahia H. Zoubir, professeur en relations internationales à Thunderbird, à l'American Graduate School of International Management, en Arizona, aux Etats-Unis.

transmission de données, ni les sauts de fréquences qui rendent les écoutes si hasardeuses. L'utilisation de tels moyens prête donc le flanc aux techniques de lutte issues de la guerre froide et parfaitement maîtrisées par les armées technologiquement en avance.

Il est particulièrement difficile de chercher à connaître l'équipement des Forces Armées Royales. Ses fournisseurs en matière d'armement sont principalement la France, les Etats-Unis, et le Royaume-Uni. Certains pays alliés historique des Etats-Unis seraient également pourvoyeurs d'armes. Les sources exploitées pour la rédaction de ce mémoire n'ont pas permis d'obtenir des informations sur les F.A.R. hormis quelques rares photos de char M60 qui auraient été fourni par l'Espagne, et quelques mirage V donnés par l'Arabie Saoudite. Il est donc impossible de savoir dans quelle mesure l'autonomie militaire du Maroc concernant l'utilisation de ses moyens est atteinte, ou encore si elle se met à un standard particulier.

Ce secret, soigneusement entretenu est confirmé par le magazine marocain *Tel Quel* : « Depuis presque quatre ans, l'armée dispose d'un montant d'investissement de 2 milliards de dirhams pour l'année budgétaire et un engagement ferme de 2,5 milliards de dirhams pour l'année d'après. En gros, cela représente des contrats d'armement de 4,5 milliards de dirhams... Le cumul sur les quatre dernières années est de plus de 9 milliards de dirhams. Explication : le royaume s'arme discrètement. Et hormis les cortèges de camions remorqueurs qui défilent entre le port de Casablanca et les casernes, l'opération se déroule dans le secret total. Pour un pays aux moyens très limités, l'armée a la part belle »⁶⁹.

Enfin, dans son édition du 9 mars 2006 le quotidien algérien *El Watan* nous renseigne sur la reprise des livraisons d'armes d'origine russe à l'Algérie⁷⁰, qui finance sans doute ces achats avec l'argent issu de l'augmentation du coût du pétrole. Il est à craindre que le Front Polisario retrouve dès lors une nouvelle jeunesse et constitue à nouveau une menace au Sahara-Occidental. Il n'y aurait rien d'étonnant alors de voir le Maroc, pénalisé par le manque de pétrole, se réarmer avec l'aide des Etats-Unis comme dans les années 1980.

4. CONCURRENCE CHINE EUROPE ETATS-UNIS EN AFRIQUE

Une fois encore, il faut considérer la politique extérieure américaine dans sa globalité pour mieux cerner son action au Maroc. Suite à la découverte de nouveaux gisements pétroliers en Afrique (Darfour, Golf de Guinée, Maghreb), de nombreux pays ont vu la possibilité de diversifier leurs sources d'approvisionnement en or noir, principalement situées au Moyen Orient il y a peu de temps. De plus, il y a eu une prise de conscience de l'importance des

⁶⁹ Source http://www.telquel-online.com/156/actu_156.shtml

⁷⁰ « Les échanges militaires sont appelés à constituer le noyau dur de la nouvelle amitié algéro-russe ».

ressources minières stratégiques du continent. Parmi ces pays, la Chine, les Etats-Unis, et la France. L'activité chinoise en Afrique est assez clairement marquée dans ses intentions puisque les récentes visites officielles chinoises en Afrique ont concerné principalement des pays producteurs de pétrole. « *La Chine est désormais active dans toutes les régions de l'Afrique. La société pétrolière nationale chinoise, en particulier, est très présente au Soudan, où elle a construit un oléoduc débouchant sur la mer Rouge et une raffinerie à l'extérieur de Karthoum. Elle contrôle en outre la majeure partie d'un champ pétrolifère au sud du Darfour* »⁷¹. Avec des taux de croissance à deux chiffres, la Chine devient une puissance mondiale susceptible de concurrencer directement les Etats-Unis. Le contrôle des ressources énergétiques dont a absolument besoin la Chine est un moyen d'endiguer son ascension économique.

D'un autre côté, la démographie africaine continue à faire pâlir celle de l'Europe en maintenant un taux de natalité élevé. Sur ce terrain, les Etats-Unis semblent relativement épargnées⁷². Or il faudrait, selon un rapport de l'ONU datant de l'an 2000, « que la France fasse venir 1,8 million d'immigrés par an [...] si elle voulait maintenir au même niveau le ratio entre la population d'âge actif et la population âgée »⁷³. Dans une conférence⁷⁴, le professeur Godet du CNAM déclarait qu'il manquerait 44 million d'actifs d'ici 2050 en Europe, dans la tranche d'âge de 25 à 54 ans. Suivant un schéma un peu simpliste, il serait ainsi possible d'affaiblir la riche Europe en la privant de main d'œuvre. Le Maroc et l'Espagne mènent une lutte sévère pour limiter l'immigration clandestine en provenance d'Afrique et transitant par Gibraltar⁷⁵. L'attractivité des richesses européennes poussent bien des africains à défier les forts courants du détroit. Pour empêcher ces flux de population, il conviendrait d'une part de stabiliser des régions en crises depuis longtemps, et d'autre part d'offrir à ces populations des conditions de vie satisfaisantes en renforçant l'économie de ces pays. Deux axes majeurs de l'actuelle politique américaine au Maghreb.

Enfin, en venant chasser en des terres traditionnellement situées dans la sphère d'influence européenne, l'Amérique s'impose comme un partenaire économique privilégié du fait de sa puissance économique. Dorothee Schmid⁷⁶, chercheuse à l'institut français des relations internationales, résume la situation : « *toute une rivalité potentielle entre les Etats-Unis et l'UE est donc en train de naître. Les européens craignent que les accords de libre échange signés par*

⁷¹ Source <http://fr.allafrica.com/stories/200603080902.html>

⁷² Chiffres INSEE mi-2005, indicateur conjoncturel de fécondité : Europe=1.4, France=1.9, Afrique=5.1, Amérique du Nord=2.0, Russie=1.4.

⁷³ Sarkozy Nicolas, *Quotidien* du 06 septembre 2005.

⁷⁴ Conférence donnée au CID le 3 octobre 2005.

⁷⁵ Source *Jeune Afrique/l'intelligent* n°2336 du 16 au 22 octobre 2005.

⁷⁶ Source http://www.cafe-geo.net/cape2/article.php3?id_article=566

les pays de la région avec les Américains rendent impossible la mise en œuvre des accords euro-méditerranéens. Par ailleurs, les européens craignent d'être cooptés pour financer les plans américains de développement de la région ». Les grands gagnants de cette rivalité sont bien évidemment les pays du Maghreb.

CONCLUSION

Le regain d'intérêt des Etats-Unis pour le Maroc doit être considéré comme faisant parti d'une politique américaine plus globale visant à stabiliser les pays du Grand Moyen Orient, source majeure de ses ressources pétrolières. Ne pouvant imposer la démocratie, les Etats-Unis parviennent à imposer les réformes souhaitées via des accords de libre-échange. Par ailleurs, les Etats-Unis se dégagent des libertés d'action militaires en concluant des assistances militaires techniques avec de nombreux pays disposant d'un accès au Sahara, où des groupuscules terroristes pourraient trouver une zone de repli et d'entraînement. De surcroît, du fait de sa position géographique, le Maroc étendu au Sahara Occidental ouvre directement la porte du Sahara. Enfin, la présence américaine au Maghreb bouscule les intérêts économiques des Européens.

Dans le cas du Maroc, les Etats-Unis ne peuvent échouer. Pour se faire il leur faudra aider le régime à contenir les islamistes, et être accepté des Marocains. La classe dirigeante marocaine semble avoir pris un tournant décisif en concluant l'ALE sans l'avis du peuple, et en intégrant dans ses rangs une élite « *formée à l'anglo-saxonne* »⁷⁷. Considérant la faiblesse des aides européennes par rapport à celles promises, le Maroc pourrait chercher la clef de son nécessaire développement économique dans les mains de l'Amérique. En l'absence du revenu pétrolier dont bénéficient ses voisins grâce au prix croissant du baril, le Maroc pourrait se retrouver en perte de vitesse dans la région. Par ailleurs, l'affaire du Sahara Occidental n'est toujours pas tranchée et le Maroc aura besoin de soutien si le Front Polisario continue à gagner en légitimité⁷⁸.

Toutefois, il faut s'interroger sur la pérennité de cette "offensive" américaine sur le sol chérifien. On peut, par exemple, se demander si cette influence persistera si un changement de majorité s'opère à la Maison Blanche. La baisse continue du président Bush dans les sondages tend à prouver que les Américains, considérant l'échec de l'intervention en Irak, leur image dans le monde, et l'état des finances américaines, ne seraient pas pour un changement de politique extérieure. Toutefois, la nécessité de garantir les approvisionnements en ressources stratégiques impose de toute façon des actions dans cette région, ainsi qu'une diversification en Afrique. D'un autre côté, nous avons vu de quelle manière le Maroc pouvait revenir dans les faits sur un accord de libre échange déjà conclu. Cependant les Etats-Unis ont un autre poids commercial

⁷⁷ Ahmed Noujaim, « Des nouvelles élites "made in USA" », *Elaph*, Londres, in *Courrier International* n°801 du 9 au 15 mars 2006

⁷⁸ Ignacio Cembrero, « Les Sahraouis gagnent en influence », *El País*, Madrid, in *Courrier International* n°768 du 27 juillet 2005

que les Emirats Arabes Unis, et nous avons vu que le but de l’ALE n’était pas purement commercial pour les Etats-Unis, le principal étant que le Maroc adopte rapidement des reformes plus libérales et plus démocratiques.

Au final, il apparaît que le rapprochement du Maroc et des Etats-Unis est nécessaire pour les deux pays. Pour le Maroc afin de renforcer son économie et son influence dans la région, alors que l’Europe ne peut s’engager plus dans la région en raison de son élargissement, et que pointent les problèmes du Sahara-Occidental et de l’Islamisme. Pour les Etats-Unis qui applique une politique de stabilisation globale à un pays bien disposé à la recevoir, et qui ne peut par conséquent pas échouer sous peine de perdre tout crédit dans le Grand Moyen Orient.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages :

- DALLE Ignace, *les trois Rois*, Paris ; Fayard, 2004.
- VERMEREN, *le Maroc en transition*, Paris, édition La Découverte, 2002.
- Confluence Méditerranée, hors-série 2000, *Le Maroc en perspectives*.

Principaux articles de revues :

- LAHLOU Yasmina, « Le meilleur ou le pire ? », *Jeune Afrique/ l'intelligent*, n° 2349 du 15 au 21 janvier 2006.
- KEFI Ridha, « Morne anniversaire », *Jeune Afrique/ l'intelligent*, n° 2343 du 04 au 10 décembre 2005.
- GHORBAL Samy, « Washington prend les choses en mains », *Jeune Afrique/ l'intelligent*, n° 2329 du 28 aout au 03 septembre 2005.
- SOUDAN François, « La guerre des nerfs », *Jeune Afrique/ l'intelligent*, n° 2318 du 12 au 18 juin 2005.
- KNIGHTS Michael, « US military basing posture undergoes transformation », *Jane's Intelligence Revue*, aout 2005

Principaux sites internet :

- <http://www.maroc-hebdo.press.ma>
- <http://www.telquel-online.com>
- <http://fr.allafrica.com>
- <http://www.cafe-geo.net>
- <http://www.bibliomonde.com>
- <http://www.bilaterals.org>
- <http://www.amcham-morocco.com>
- http://www.moroccousafta.com/fr/index_fr.htm
- <http://www.stratisc.org>

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION.....	4
CONSTATS.....	5
1 ELEMENTS CARACTERISTIQUES DU MAROC.....	5
1.1 <i>L'ISLAM AU MAROC :</i>	6
1.2 <i>LE SAHARA OCCIDENTAL :</i>	7
1.3 <i>LE PETROLE ET LE MAROC :</i>	9
1.4 <i>L'ECONOMIE MAROCAINE :</i>	9
1.5 <i>GEOGRAPHIE :</i>	10
1.6 <i>LES FORCES ARMEES ROYALES (FAR) :</i>	11
2 LIENS MAROC – ETATS-UNIS	12
2.1 <i>UNE PRESENCE AMERICAINE CIBLEE ?.....</i>	12
2.2 <i>HISTORIQUE DES RELATIONS ENTRE LES DEUX PAYS :</i>	12
2.3 <i>LES DROITS DE L'HOMME DANS LES RELATIONS ETATS-UNIS MAROC :</i>	14
2.4 <i>L'ACCORD DE LIBRE ECHANGE (ALE) :</i>	14
3 L'OPPOSITION MAROCAINE	17
ANALYSE.....	21
1. LE PROJET AMERICAIN DE GRAND MOYEN ORIENT.....	22
2. INFLUENCE MILITAIRE AMERICAINE EN AFRIQUE.....	23
3. ADAPTATION DES F.A.R. AUX STANDARDS OTANIENS ?.....	27
4. CONCURRENCE CHINE EUROPE ETATS-UNIS EN AFRIQUE.....	29
CONCLUSION.....	32